

OBSERVATIONS

REGISTRE D'ENQUETE PUBLIQUE

OBSERVATIONS DU PUBLIC

14 septembre 2020 - 1ère commission Administrative en séance.

- Besoin impératif complet

9h00 à 12h00 - Annexe 03 - Annexe 03

16/09/20 14h30

Famille REIX ⊕ Famille NAVARRO 06 20 06 35 43

LEDEWITOWSKI Famille NAVARRO

6 impasse du puits sans poubelle

69390 VOURLÈS

inquiétude concernant le déclassement des places de parking parcelles AL 150 et AL 299 actuellement constituées de 32 places souvent utilisées contrairement à ce qui est inscrit à la ligne 5 de la page 22 du dossier d'enquête publique.

Ce jour à 14h30 nous avons pris des photos montrant qu'il restait 3 places et sur le parking en face de la mairie, il ne restait aucune place disponible. De nombreux propriétaires et quelques locataires de la rue Louis Vermy et de l'impasse du puits sans poubelle utilisent actuellement ces places. Des commerçants ont besoin à titre personnel de mettre leurs véhicules pendant la journée. L'activité du restaurant à l'instant T est plus l'activité sportive qui se déroule dans le

parc attirent de nombreux usagers qui utilisent le parking.

Si durant les travaux comment feront les usagers actuels du parking ?

Ces questions très pessimistes et inquiètes sur l'impact personnel et la vie de village si l'accès aux places de parking et le nombre de places sont réduits.

En tant qu'habitants de Vourles nous tenons à l'esprit de village et aux biens et services publics.

Mme NAVARRO

N° REIX

19/09/2020

CORBET Caire, 3 chemin du bois des cotés, 69390 Vourles.

Habitants de Vourles depuis 2017, nous avons, entre autre choisis, ce village, car c'est un village, de taille raisonnable et qui se veut rester de cette taille, tout en permettant un accès sécurisé aux commerces et à ces infrastructures (école, gymnase etc...). Ce projet de construction, bien qu'apportant une infrastructure médicale, ne pourra pas garantir la sécurité des usagers, il est déjà si difficile de se garer proche de la boulangerie pharmacie et parfois médecin ; Comment allons nous faire par la suite ? Ne plus consommer à Vourles, car nous pourrions aller se garer à proximité ?

Neu de repenser ce projet et la vie des Vourlois.

22.9.20. 16h17.
M. LEDEUCHEVILLE.

Je joins un habitant de Bourges particulièrement inquiet. Concernant deux aspects.

1) Le nombre de places de parkings.

Car il est étonné d'apprendre qu'il y a doublement de places disponibles actuellement (le parking de plan pour les résidents).

Il y en aura finalement moins que les nombreuses communes.

2) Habitants l'impose du fait sans doute,

tout bâtiment constant sur AI N° 150 et AI N° 209,

s'il dépasse un étage, avec une sur PROXIMITÉ.

Mathématiquement, cela sera impossible,

Il me paraît impossible que cette enquête subsiste.

puisque on considère les documents.

Je propose en PJ un document attestant de la faute
institutionnelle comme ce projet d'aménagement et réaménagement.

Schématiquement

24/9/20. M. DE TAYOL

Nous avions un parking qui rendait service à la population aux commerçants; le village s'agrandit et l'on supprime les fontaines, il s'est bon de circuler dans le village et puis vieillissent ce qu'il s'y passe - Il se fait de plus en plus que le parking n'est jamais plein. Il faut de penser aux résidents du centre du village. H. D.

25/09/2020

Habitante de Bourges depuis Décembre 2015 en face du parking municipal, je entête à regret qu'il est parfois impossible de trouver une place de stationnement.

Par conséquent, l'absence de la suppression éventuelle du parking Vernay derrière le parc municipal me semble donc une incertitude.

Par ailleurs, le manque de ce parking à proximité des commerces est toujours pour garder un village actif, qui est l'une des raisons de notre venue.

Ainsi, nous comprendez bien que je ne suis pas en accord avec

la réalisation de la création d'un immeuble sur le parking Vernay.

Je tiens à vous de votre lecture

Bien cordialement

Marion Bizot

samedi 26 septembre 2020 - 5h.

Habitante de Bourges, 3 immeubles du fait sans doute, je m'inquiète, tout comme mes voisines proches et même plus éloignées.

J'ai acquis en février 2020 cette maison de village où je réside, considérant qu'il y avait un parking gratuit proche. La question est d'autant plus sensible, pour ce qui me concerne, que je n'ai aucun extérieur ni aucune place pour garer mon véhicule à proximité, hormis ce parking dont il est prévu de supprimer un grand nombre de places. Places certainement utiles. Je ne suis pas la seule dans ce cas comme l'attestent ces écrits de Bourgeois dans le registre.

Par ailleurs, la hauteur du bâtiment que la mairie autoriserait à bâtir peut également constituer une perte de valeur des propriétés à proximité. Le manque de lumière sera très dommageable pour les voisins, étant donné l'éclairage des rues et l'impossibilité de faire le hauteur de la construction prévue, dépassant tous les bâtiments existants, tout proches. Si le projet se réalisait quel qu'il soit, je ne suis pas sûre de

depuis rester à Voules.

Il me semble que la densité de population dans ce quartier très central (commerces, mairie, services publics...), au cœur d'un village de caractère dont j'apprécie actuellement tous les aspects ne constitue pas un bon emplacement. Ne serait-il pas plus judicieux d'avisager le projet intéressant sur une autre parcelle de la commune ?

Je vous remercie de bien considérer tous les arguments exposés dans le registre d'enquête publique, qui vont dans le même sens : le projet me paraît intéressant mais son implantation dans le village à cet endroit précis me paraît bien préjudiciable pour les voisins disposant d'une vue Bien considérablement.

Mme ISSERT Isabelle

~~ISSERT~~

28 septembre 2020: ^{47/101} ~~une~~ ~~proposition~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~Commission~~ ~~en~~ ~~raison~~ ~~en~~ ~~raison~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~14^e-17^e W~~
28 Septembre 2020. Dorian Comptat

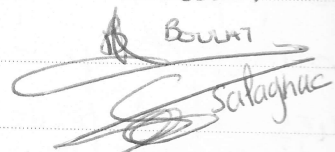
Restaurant Goul'T 11 rue Louis Vernay, VOURLES.

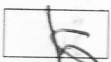
En tant que commerçantes, le projet nous inquiète pour notre établissement. Nous constatons au quotidien le manque de places pour notre clientèle, déjà à l'heure actuelle, donc il nous semble incohérent de diminuer celles-ci. Nos commerces sont déjà en péril. Ce projet de résidence seniors, nous semble intéressant mais où vont stationner les invités des résidents ainsi que de ces commerces supplémentaires? sachant que les parkings sont souvent pleins à l'heure d'aujourd'hui.

Notre inquiétude se porte aussi sur la concurrence de ses futurs commerces et sur la réalisation des travaux.

Bien cordialement

Restaurant Goul'T


Dorian Comptat



Projet pas complètement nul, mais le parking est vraiment très utile pour aller chez les commerçants. H Troester

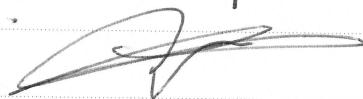
JB

07 > 08/11/18

- Dans votre projet, le parking compte 49 places avec obligation de réserver 35 places pour les résidents.
- Concernant les 14 places restantes seront-elles réservées au grand public ?
 - si non (ou parle de location ?) ces places ne seront donc pas disponibles
 - vous affirmez que le parking est sous-utilisé actuellement
 - ↳ sur quelle base vous annoncez cela ?
 - ↳ 1 étude a-t-elle été réalisée ?
 - si oui sur quelle base ?
 - ↳ l'étude est-elle consultable ?

- les résidents vont générer des visiteurs.
- les résidents qui ne feront pas l'effort de mettre leur voiture en sous-sol vont occuper les places extérieures.
- quelle autre solution avez-vous envisagée pour compenser la perte de place ?

- Pourquoi ne pas envisager un niveau supplémentaire de parking sous-terrain dans la résidence (quitte à avoir des places payantes...) à un prix raisonnable... DB.



CB

- ou vont se garer les personnels médicaux ?

28/09/2020 : 17^h clôture enquête : 10 visites

16

POUR LE MAINTIEN DES PLACES DU PARKING DU PARC DE VOURLES SUR LES PARCELLES AL 299 ET AL 150

Nous contestons les propos tenus dans le dossier d'enquête qui stipule que :

P13 « Les parcelles [...] accueillent un parking de 41 places de stationnement peu investi par rapport au parking existant en face de la mairie... »

=> **FAUX, le parking est souvent plein ! investi actuellement par les commerçants, professionnels de santé, leurs clients, les usagers du parc et les résidents.**

P20 « Le projet de Résidence Séniors insufflera une nouvelle attractivité, une fréquentation plus importante du site (visiteurs de la Résidence Séniors, locaux médicaux au rez-de-chaussée, clients, etc.) et engendrera une augmentation proportionnelle de la demande en termes de place de stationnement. »

=> **DONC ENCORE MOINS de PLACE qu'actuellement ! POURTANT IL EN FAUDRAIT PLUS.**

P20 « Toutefois, bien que le projet et la réorganisation du parking provoquera une faible baisse du nombre de places de stationnement, passant de 41 places aujourd'hui à 37 à l'issue des opérations, il existe une offre de stationnement publique relativement importante, avec 189 places à proximité dans un rayon de 300 mètres »

=> **Ces autres parkings NE COMPENSERONT PAS les places manquantes: (souvent plein comme ceux de la mairie ou de l'église, ou inadapté comme celui de l'école)**

P24 « Une zone bleue sera également marquée sur une partie du parking créée par la commune de manière à impulser un roulement. »

=> **IMPACT sur le parking à la journée pour les commerçants, les résidents ... ?**

P22 « Lors de la phase travaux le parking sera fermé aux utilisateurs, il sera possible de stationner sur les parkings existants à proximité du site de projet [...] dans un rayon de 300 mètres), l'incidence sur le stationnement lors de la phase travaux sera faible, surtout si l'on tient compte du fait que le parking actuel n'est que très peu utilisé et très rarement complet. »

=> **FAUX ! Nous contestons fortement cette affirmation.**

ATTENTION LE DOSSIER SERA CLOS le 28 SEPTEMBRE !!!!



Vous pouvez transmettre vos remarques lors des permanences du commissaire enquêteur en mairie
Lundi 28 septembre de 14h00 à 17h00

- Par voie électronique à l'adresse suivante : contact@vourles.fr
- Par courrier adressé en mairie : 26, rue Bertrange Imeldange - 69390 Vourles Ou bien en mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur

Pour plus d'informations vous pouvez contacter Maxime Fichet par téléphone au 04.78.05.65.23 ou par courriel à l'adresse m.fichet-urbanisme@vourles.fr

L. Brabant
Guelo

GELOT Sarah
résidente

~~6~~

LEGROS Nathalie
RESIDENT

PERRIN Stephane
RESIDENT
step.perrin@yahoo.fr

ARTA Béatrice
Commerçante

~~Signature~~

Mme CHARGE Nicole
commerçante Brocante

~~Signature~~
Naudamp
Bouchar
Antunes de Vouls

BOUCHERIE TOUZET T.
CHARNUTERIE TRAITEUR
1, rue d'Orange - 63390 VOURLLES
Tél. 04 78 06 49 75
SIRET 351 470 190 00015-FR 19 351 470 190 090

Quénien Michaël

Henri DAPIOL

CROZET Marc (résident du village)

résident
Guillaume PERRIN

BERTRON Xavier

résident

claire DAPIOL

MAZIERE Christine
Résidente

claire DAPIOL
Résidente

POUPLIER

claire.dapiol@ymail.com

LEVRETONT Gaëlle

Résidente Gironment

NAVARRO Valérie

Résidente

~~Signature~~

Fabrice MAUVIEUX
Résident

~~Signature~~
RÉA Fanny
Résidente

Ledourens Stanislas
RESIDENT

Résidente impasse
Puits sans poulie

Jérôme TENPERE
résident

Résidente Jean
18 - Jumeau
Léon - Jumeau

Danièle ISSERT
IAH

OBSERVATIONS

Courriels

m.fichet-urbanisme@vourles.fr

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 21 septembre 2020 08:23
À: m.fichet-urbanisme@vourles.fr
Cc: T, DILLESEGER; C. STARON
Objet: TR: A l'attention de l'enquêteur
Pièces jointes: IMG_20200916_193356.jpg; IMG_20200917_230531.jpg; IMG_20200916_193342.jpg; IMG_20200916_111235.jpg

De : Fanny Reix <fanny.reix@gmail.com>
Envoyé : dimanche 20 septembre 2020 10:13
À : Contact@vourles.fr
Objet : A l'attention de l'enquêteur

Monsieur,

Pour compléter le dossier d'enquête et étayer les remarques que nous avons écrites avec ma voisine sur le registre, je vous joins les photos suivantes du parking concerné par les parcelles AL 299 et AL 150 prises à différentes heures. Ces photos montrent que le parking est souvent plein et non "peu investi" ou "rarement complet" comme cela est écrit dans le dossier de l'enquête publique qui vous a été remis. Les photos ont été prises les journées de mercredi 16 septembre et jeudi 17 septembre du matin jusqu'à la fin de journée.

Cordialement

Fanny REIX,

usager du parking et résidente d'une impasse du centre village sans parking personnel.

m.fichet-urbanisme@vourles.fr

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 21 septembre 2020 08:23
À: m.fichet-urbanisme@vourles.fr
Cc: C. STARON; T. DILLESEGER
Objet: TR: Pour l'enquêteur
Pièces jointes: IMG_20200916_113625.jpg

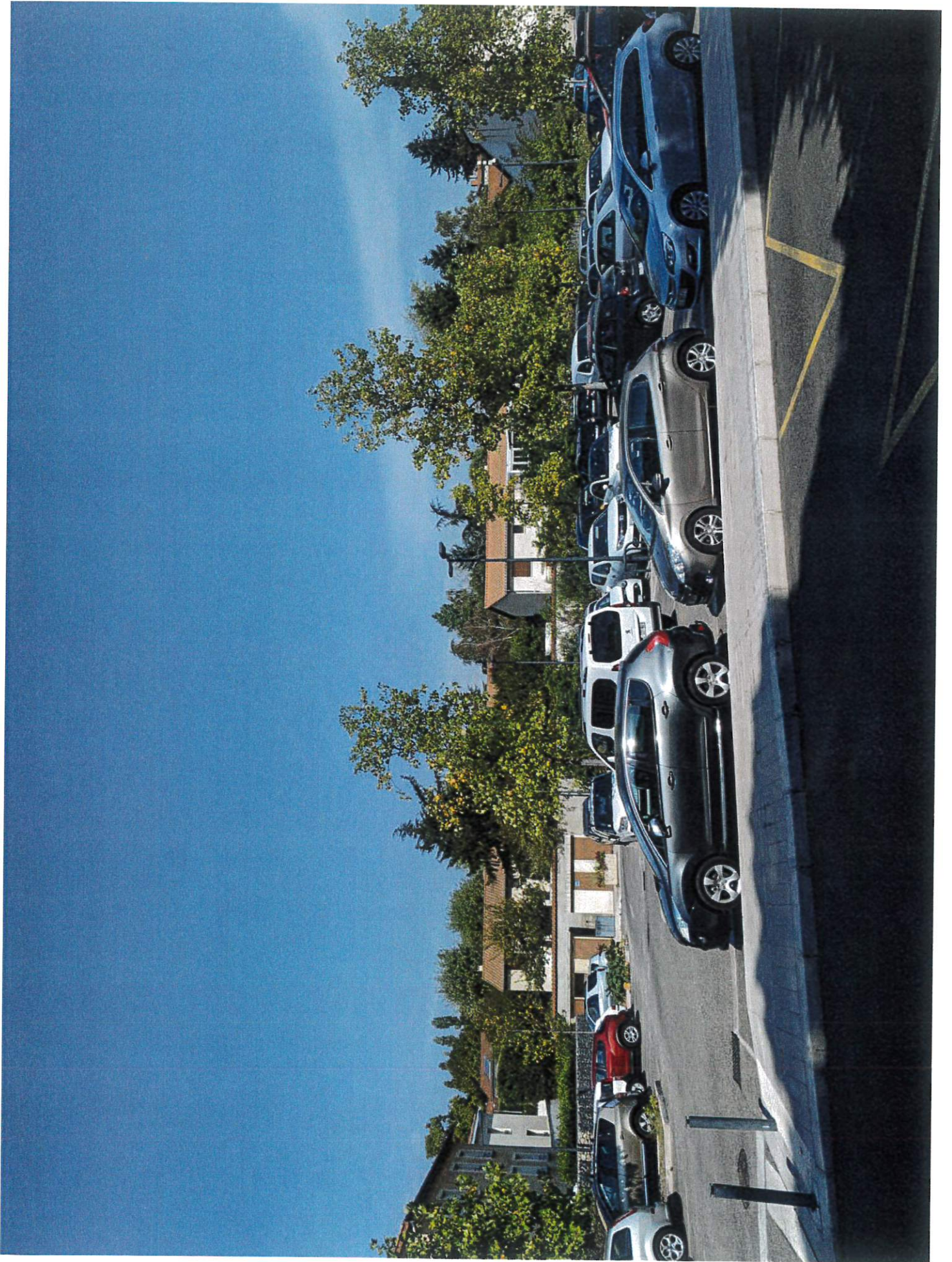
De : Fanny Reix <fanny.reix@gmail.com>
Envoyé : dimanche 20 septembre 2020 10:17
À : Contact@vourles.fr
Cc : Valerie <nvalerie91@hotmail.fr>
Objet : Pour l'enquêteur

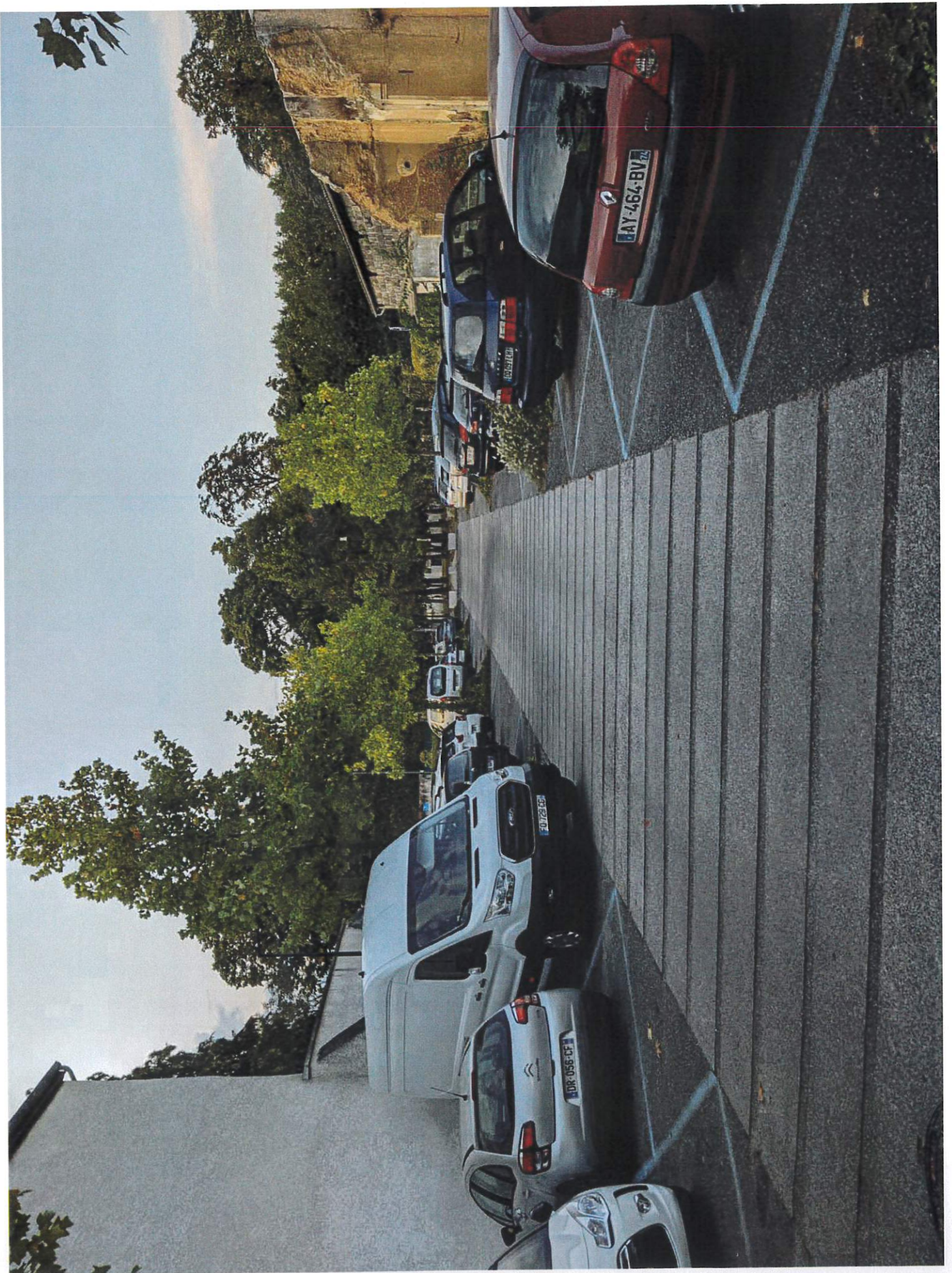
Bonjour, suite des photos à joindre au dossier d'enquête publique sur les parcelles AL 299 et AL 150.
Cette photo est celle du parking en face de la mairie qui est proposé comme alternative pour se garer. Ce dernier est tout le temps plein et ne peut être proposé comme une alternative.

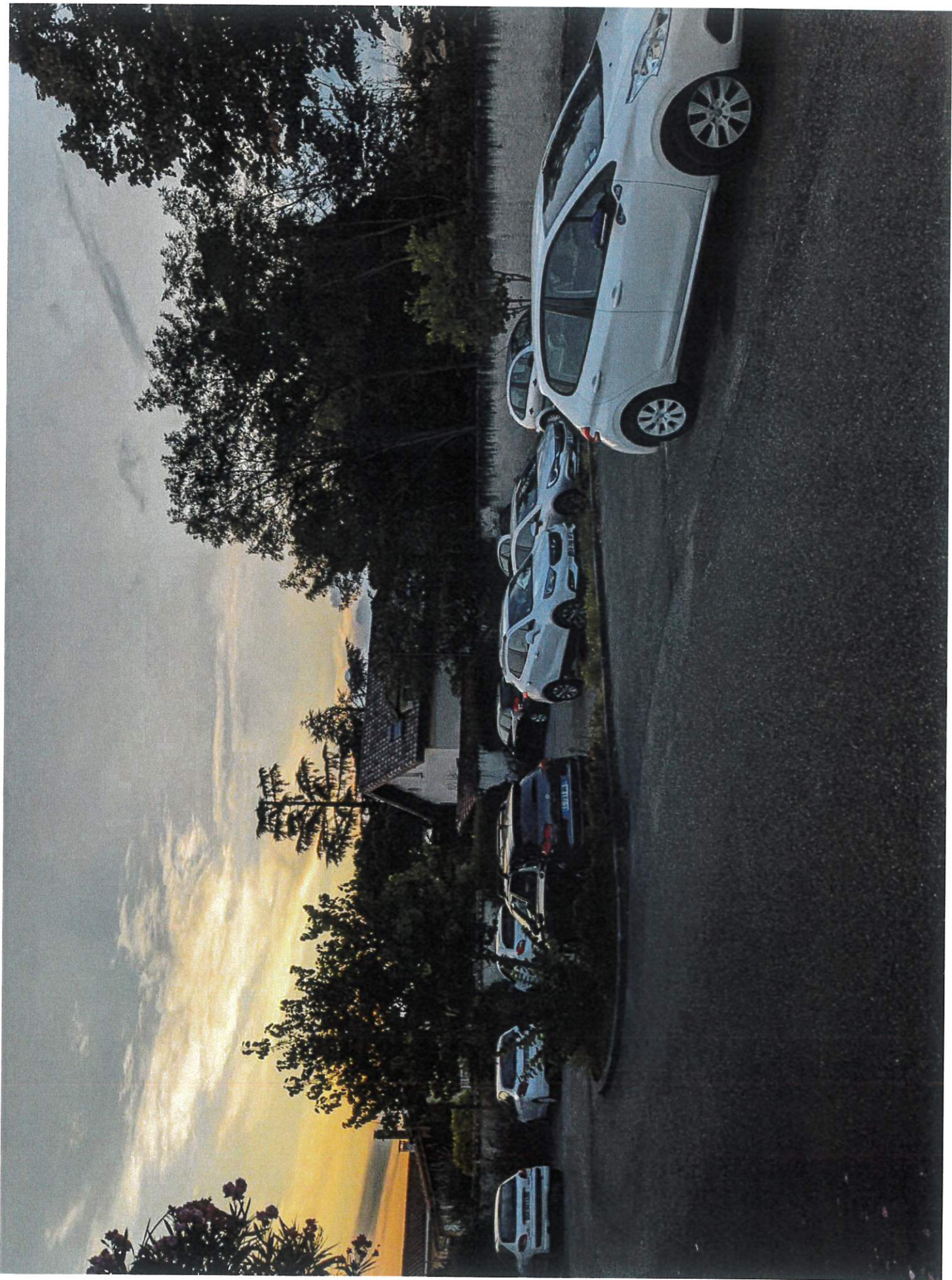
Cordialement.

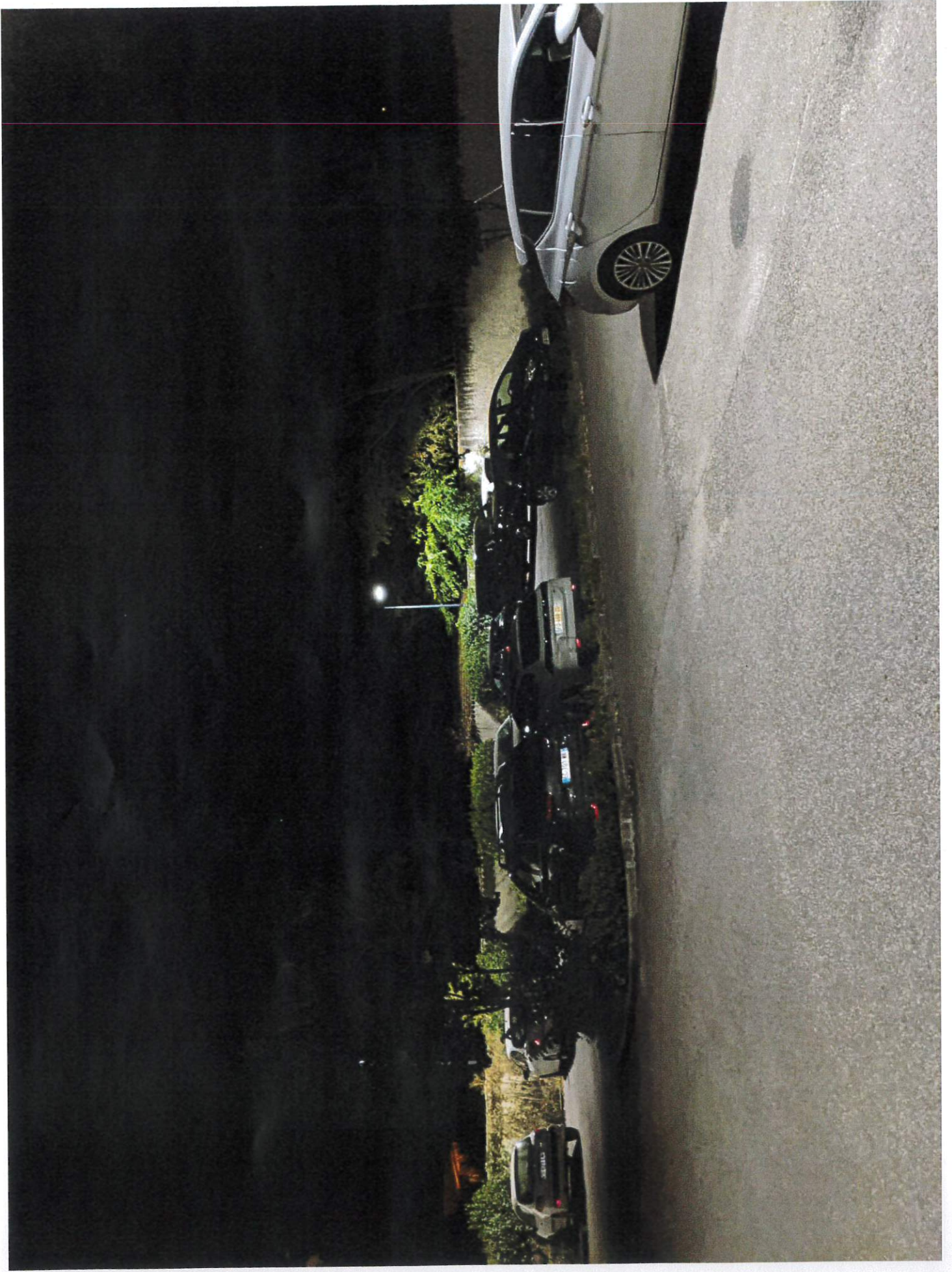
Fanny REIX

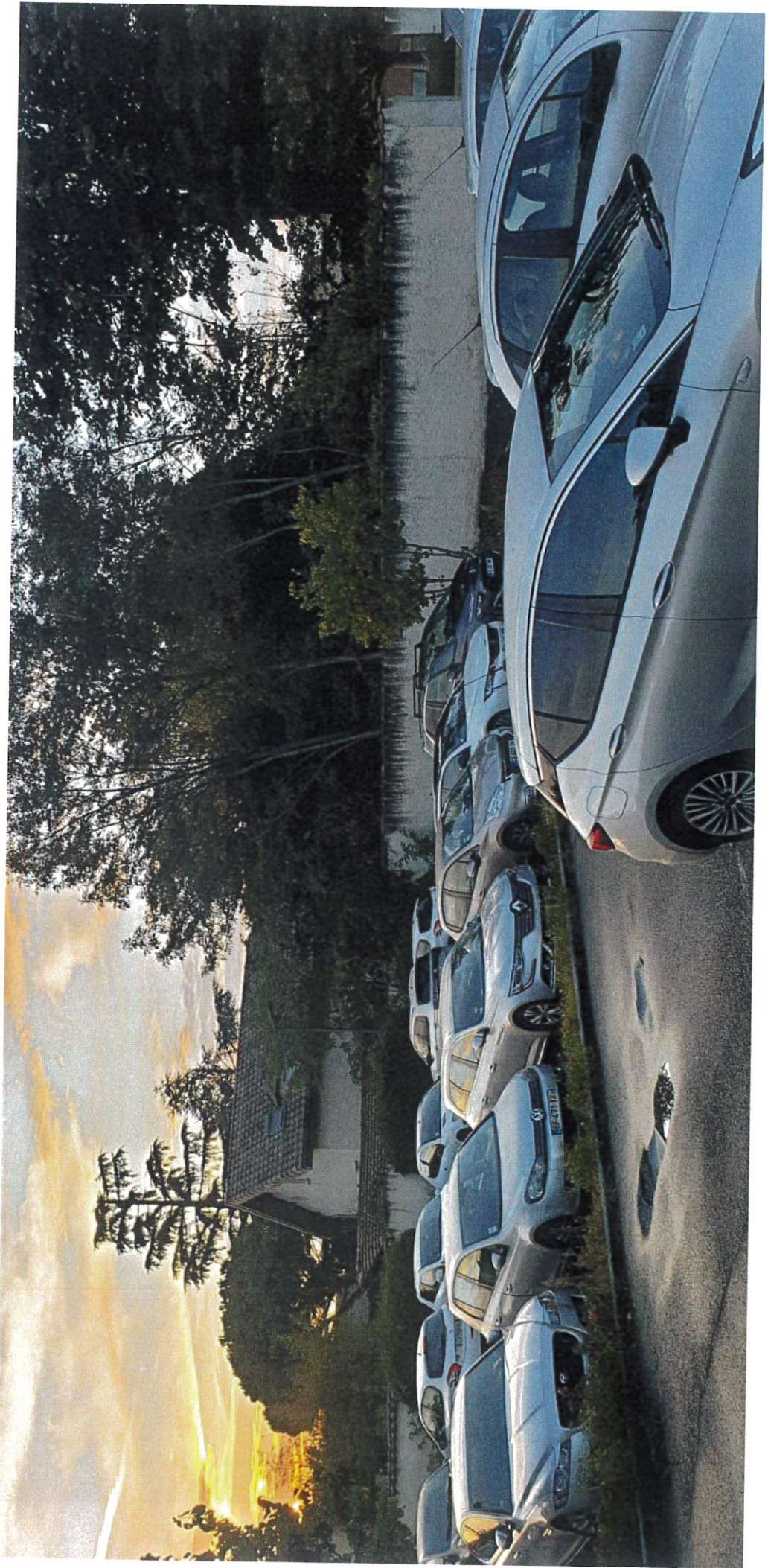
























m.fichet-urbanisme@vourles.fr

De: contact@vourles.fr
Envoyé: jeudi 24 septembre 2020 08:13
À: 'MAXIME FICHET'
Objet: TR: Parking: à l'attention de l'enquêteur

De : Lavieville Clémentine <clementine.lavieville@gmail.com>
Envoyé : mercredi 23 septembre 2020 20:35
À : contact@vourles.fr
Objet : Parking: à l'attention de l'enquêteur

Message à l'attention de l'enquêteur.

Madame, Monsieur l'enquêteur,

Je me permets de vous écrire afin d'apporter mon soutien au maintien des places de parking près du centre de Vourles et du parc, celle-ci étant nécessaire aux nombres actuels. Je suis régulièrement utilisatrice de ce parking lors de la pause déjeuner pour me rendre au petit restaurant dans le centre, mais également lorsque j'emmène ma fille jouer au parc.

En espérant que vous prendrez en compte mon mail, je vous prie de croire en mes salutations distinguées.

Cordialement,

Clémentine Lavieville

m.fichet-urbanisme@vourles.fr

De: contact@vourles.fr
Envoyé: jeudi 24 septembre 2020 08:13
À: 'MAXIME FICHET'
Objet: TR: A l'attention de l'enquêteur public

De : laure de Gombert <ldegombert@hotmail.com>
Envoyé : mercredi 23 septembre 2020 22:01
À : contact@vourles.fr
Objet : A l'attention de l'enquêteur public

Monsieur,

Vous nous interrogez sur le projet de déclassement par anticipation de parcelle relevant du domaine public routier communal.

Il se trouve qu'il est considéré que ce parking est actuellement peu utilisé. Or ce parking est relativement plein d'autant que ceux de la mairie et près de l'église sont eux constamment complets. C'est le seul parking qui permet d'accéder aux commerces du centre de village et je considère qu'en supprimant ces places le village va perdre de son attractivité.

Par ailleurs le temps des travaux, il est considéré que les voitures peuvent aller sur le parking de l'école. Seule une personne qui n'a jamais pratiqué le parking de l'école au heures de début et fin d'horaires scolaires peut proposer une telle solution ! Le parking est totalement saturé et toutes les places sont nécessaires, elles ne peuvent être utilisées pour d'autres usages.

Je m'oppose donc à ce projet.

Laure de Gombert

--
Envoyé depuis l'application myMail pour Android

De: contact@vourles.fr
Envoyé: jeudi 24 septembre 2020 12:42
À: M.fichet Urbanisme
Objet: Fwd: Projet construction sur parking rue Louis Verney à l'attention de l'enquêteur

----- Courriel original -----

Objet: Projet construction sur parking rue Louis Verney à l'attention de l'enquêteur

Date: 24.09.2020 12:18

De: Séverine DESSEIGNE <sdesseigne@yahoo.fr>

À: "contact@vourles.fr" <contact@vourles.fr>

Bonjour,

Suite à la prise de connaissance du projet immobilier sur le parking Louis Verney et à la possibilité d'exprimer mon point de vue, je souhaiterais faire part de mon désaccord sur ce projet.

Il est déjà peu commode de se garer dans le village. Le parking de l'église est la plupart du temps plein, le parking de la mairie aussi et celui de l'école est archi complet et utilisé à chaque heure d'entrées et de sorties de l'école créant des embouteillages le temps de récupérer une place. Les trottoirs de Maison Forte et la petite rue face à l'école sont du coup fortement investis. Cela risque donc d'être pire si nous supprimons des places dans le petit parking de Louis Verney.

Je tiens énormément à la vie de mon village grâce à un accès aisé et à un stationnement possible pour rejoindre les différents commerces et commodités tout comme le parc... et ainsi continuer de jouir d'une vie de village active et de son bel espace de nature.

La création de nouveaux immeubles, vient à l'encontre de ce qui fait le charme et la vie agréable à Vourles.

En espérant que ce projet puisse être revu pour ne pas dénaturer le cœur du village et y maintenir une vie paisible, Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations, Séverine Desseigne

--

De: contact@vourles.fr
Envoyé: vendredi 25 septembre 2020 08:52
À: 'MAXIME FICHET'
Objet: TR: A l'attention de Mr le Commissaire Enquêteur / enquête publique du lundi 14 septembre 2020 à 9h00 au lundi 28 septembre 2020

De : Florent J-C <florentjc@hotmail.com>

Envoyé : jeudi 24 septembre 2020 14:48

À : contact@vourles.fr

Objet : A l'attention de Mr le Commissaire Enquêteur / enquête publique du lundi 14 septembre 2020 à 9h00 au lundi 28 septembre 2020

Mr le Commissaire Enquêteur,
Mairie de Vourles 69390

Objet :

Enquête publique portant sur le projet de déclassement du domaine public communal des parcelles AL n°149, 150 et 299 correspondant au parking situé au 23, rue Louis Vernay à Vourles.

Monsieur,

Au sujet du projet en objet, je voudrais porter à votre connaissance les quelques préoccupations mentionnées ci-après dans le cadre de la procédure d'Enquête Publique.

Préoccupation N°1

Le centre village de Vourles est très urbanisé, dense et quelques commerces y sont présents (supérette, pharmacie, boucherie, boulangerie, bureau de tabac, fleuriste...).

J'essaye le plus souvent possible de faire mes courses dans le village et force est de constater que :

- le centre manque cruellement de places de parking à proximité immédiate de ses commerces
- pour le piéton, les rues du centre village n'offrent que très peu d'espaces trottoir

Suivant ce constat, le projet apporte deux risques liés à la phase de travaux et qu'il convient d'évaluer. Le premier est économique. Pendant la durée des travaux, les places de parking des parcelles en voie de déclassement ne sera plus accessible, ce qui risque de nuire aux commerces du centre village dans un contexte de changement de propriétaire de la Boucherie, de changement récent de gérant de la supérette (sa fermeture au début de l'été pour changement de propriétaire pousse les consommateurs vers les grandes surfaces voisines). Ces commerces sont essentiels pour l'animation du centre village. Le second risque concerne la sécurité des piétons, en particulier les enfants, dans la mesure où l'étroitesse des trottoirs et la confusion engendrée par l'absence du parking pendant les travaux mettront potentiellement en danger les personnes qui circulent dans les rues du centre village.

Préoccupation N°2

Le dossier d'enquête mentionne que le parking sera fermé aux utilisateurs pendant les travaux mais qu'il sera possible de stationner sur les parkings existants à proximité du site de projet.

Le parking de l'école Girard Desargues est suggéré par le plan fourni auparavant. Or, ce parking est déjà saturé en semaine par les personnes voulant se rendre à l'école. Il suffit pour s'en convaincre de venir aux heures de pointe du matin et du soir constater le danger que représente la circulation dense des véhicules sur ce parking pour les enfants se rendant à l'école. On peut aussi se rendre rue Charles de Gaulle pour constater le nombre de voitures garées anarchiquement le matin sur les trottoirs pour éviter de sur-engorger le parking de l'école. Enfin, on peut citer les "mini bouchons" qu'engendrent les voitures désirant entrer sur le parking de l'école depuis la rue Bertrange Imeldange au niveau du feu rouge et la confusion que cela entraîne : vélos, trottinettes, piétons, chauffeurs énervés...

Par ailleurs, en raison de la crise sanitaire les horaires d'ouverture de l'école ont été réduits (accueil du matin et sorties le soir), ce qui concentre encore davantage le nombre des parents voiturés sur ce parking aux heures de pointe.

Le projet risque donc d'aggraver la situation déjà critique des voitures circulant sur le parking de l'école et augmenter encore le danger qu'elles représentent pour les enfants qui s'y rendent.

Je vous remercie par avance pour la prise en compte de mes préoccupations dans le cadre de l'enquête publique et vous prie d'agréer, Monsieur de Commissaire Enquêteur, l'expression de ma considération distinguée.

Florent Journet-Cuénot
2 rue Charles de Gaulle
69390 VOURLES

-----Message d'origine-----

De : mattlegros@free.fr <mattlegros@free.fr> Envoyé : jeudi 24 septembre 2020 11:48 À : contact@vourles.fr Objet : Vente Parking près du parc

Bonjour,

Ce message s'adresse à l'enquêteur pour la vente du parking près du parc de Vourles.

Je souhaite exprimer mon désaccord sur les propos tenus dans le dossier d'enquête qui stipule que le parking est peu investi.

Il est souvent plein le soir et le week-end pour pouvoir accéder aux commerces, au parc, à l'église et pour le stationnement des résidents.

Il est également très utilisé en journée pour un accès rapide et facile aux commerces du centre ville.

J'habite au 6 impasse du puits sans poulies et je n'ai pas la possibilité de stationner chez moi, je me gare donc tous les soirs et week-end sur ce parking. C'est le cas pour de nombreux voisins également.

Je vous remercie de prendre en compte ces remarques.

Cordialement,
Matthieu Legros

De: contact@vourles.fr
Envoyé: vendredi 25 septembre 2020 08:52
À: 'MAXIME FICHET'
Objet: TR: Parking parc

De : Laurine Truchet <laurinetruchet3003@hotmail.fr>
Envoyé : jeudi 24 septembre 2020 15:40
À : Contact@vourles.fr
Objet : Parking parc

A l'attention de l'enquêteur.

Bonjour,

En tant que Vourloise, je tiens à vous informer que je suis contre la construction de l'immeuble fin d'un moins contre que des places de parking sois supprimées pour cet immeuble là (Parking Parc).
Je me gare tous les jours sur ce parking la et je tiens à vous informer que ce parking est rempli tous les jours.
Déjà que dans le centre de vourles ça devient de plus en plus compliqué à se garer.
Il faut penser à nos commerçants (Casino, le restaurant, la boucherie..)
Si vous supprimez des places de parking cela va être l'anarchie à Vourles.

Cordialement,

Truchet Laurine

Téléchargez [Outlook pour Android](#)

De: contact@vourles.fr
Envoyé: jeudi 24 septembre 2020 18:22
À: M.fichet Urbanisme
Objet: Fwd: contestation

--

Sabine PASCAL
Mairie de Vourles
Directrice générale des services

----- Courriel original -----

Objet: contestation
Date: 24.09.2020 15:43
De: maud BENIER <maud.benier@gmx.fr>
À: contact@vourles.fr

Madame, Monsieur,

Je souhaite vous faire part de ma contestation concernant les affirmations contenues dans le dossier d'enquête publique concernant le parking du parc de Vourles.

Il est déjà difficile de se garer à proximité des commerces et / ou médecins mais là, vous insistez les gens à ne plus venir dans le centre de Vourles!! C'est bien dommage car c'est un beau village.

Je n'habite plus Vourles mais je continue à faire tout mes achats et rdv sur la commune, mes fils sont également à l'école Louis Querbes, mais si ça devient galère pour se garer, je serais contrainte d'aller ailleurs.

Cordialement

Maud BENIER
06.23.02.30.51

De : Clara Desfrançais <claradesfrançais@gmail.com>

Envoyé : jeudi 24 septembre 2020 19:04

À : contact@vourles.fr

Objet : Parking

Bonjour

Je suis contre cette décision. Il y a déjà trop d'immeubles à vourles. Il faut protéger l'environnement et les petits commerces. Construire un immeuble à cet endroit dénaturera le parc.

De: contact@vourles.fr
Envoyé: jeudi 24 septembre 2020 18:53
À: M.fichet Urbanisme
Objet: Fwd: Déclassement d'un bien communal

--
Sabine PASCAL
Mairie de Vourles
Directrice générale des services

----- Courriel original -----
Objet: Déclassement d'un bien communal
Date: 24.09.2020 18:41
De: desfrancais tissier <desfrancaistissier@gmail.com>
À: contact@vourles.fr

Bonjour
Je suis atterrée par cette éventuelle décision.
Au delà de dénaturer le parc et les environs du village, vous condamnez les petits commerces du centre. Ce parking reste indispensable à tous.
Les enjeux économiques ne doivent pas prendre le pas sur les enjeux sociétaux et environnementaux.
Il faut faire vivre le village et non le réduire à un site dortoir.
Les commerces, c'est la vie !

N. Tissier Desfrançais

De: contact@vourles.fr
Envoyé: vendredi 25 septembre 2020 08:40
À: 'MAXIME FICHET'
Objet: TR: Enquête déclassement par anticipation parking Louis Vernay. A l'attention du commissaire enquêteur

De : Philippe Guyot <pguyot38200@gmail.com>
Envoyé : vendredi 25 septembre 2020 06:23
À : contact@vourles.fr
Cc : s.pascal-dgs@vourles.fr
Objet : Enquête déclassement par anticipation parking Louis Vernay. A l'attention du commissaire enquêteur

Bonjour,

Concernant ce projet, et résident de la rue Vernay, j'utilise régulièrement les parkings du centre.

Je témoigne qu'il est faux de déclarer que ce parking est sous utilisé.

Il n'est pas difficile de comprendre que supprimer ce parking aura des conséquences très significativement négatives sur les flux de voitures dans la rue Vernay dont j'ai déjà signalé l'aggravation et ses conséquences sur les accrochages répétitifs et la mise en cause de la sécurité des piétons. Au delà, c'est l'engorgement du centre, déjà prononcé, et la saturation des parkings, qui vont encore se dégrader.

Comment un tel projet n'a t il pas pensé à ce type de conséquences?!

Je vous ai proposé ma participation à la réflexion sur l'aménagement d'un plan de circulation plus sécurisant pour les piétons et résidents.

Merci de prendre en compte ma remarque au sein de cette enquête publique.

Mes salutations distinguées
Philippe Guyot
8 rue Louis Vernay, Vourles
06 24 47 60 80

m.fichet-urbanisme@vourles.fr

De: contact@vourles.fr
Envoyé: vendredi 25 septembre 2020 13:20
À: 'MAXIME FICHET'
Objet: TR: Suppression du parking de la rue Louis Vernay

De : léa zehmann <zehmannfg69@gmail.com>
Envoyé : vendredi 25 septembre 2020 13:06
À : contact@vourles.fr
Objet : Suppression du parking de la rue Louis Vernay

Ce parking est indispensable pour atteindre le centre. Il faut penser également aux personnes qui marchent avec difficulté. Et pendant les animations type fête des vourlois, il est très pratique pour les exposants. Cette décision est d'autant plus incompréhensible que la nouvelle municipalité cherche à faire un lien entre le centre de Vourles et le parc. C'est un lieu transversale très pratique.
Léa Zehmann/responsable AVF

De: contact@vourles.fr
Envoyé: vendredi 25 septembre 2020 13:46
À: 'MAXIME FICHET'
Objet: TR: Pétition parking
Pièces jointes: Pétition parking .pdf; Pièce jointe sans titre 00814.txt

-----Message d'origine-----

De : Stéphanie <stef.perrin@yahoo.fr>

Envoyé : vendredi 25 septembre 2020 13:33 À : contact@vourles.fr Objet : Pétition parking

Bonjour

Veillez trouver ci-joint la pétition signée par nos soins concernant le maintien des places du parking du parc de Vourles sur les parcelles AL299 et AL150.

Cordialement

Mr et Mme Perrin

POUR LE MAINTIEN DES PLACES DU PARKING DU PARC DE VOURLES SUR LES PARCELLES AL 299 ET AL 150

Nous contestons les propos tenus dans le dossier d'enquête qui stipule que :

page 13- « Les parcelles [...] accueillent un parking de 41 places de stationnement peu investi par rapport au parking existant en face de la mairie... »

=> **FAUX**, le parking est souvent plein ! investi actuellement par les commerçants, professionnels de santé, leurs clients, les usagers du parc et les résidents.

page 20- « Le projet de Résidence Séniors insufflera une nouvelle attractivité, une fréquentation plus importante du site (visiteurs de la Résidence Séniors, locaux médicaux au rez-de-chaussée, clients, etc.) et engendrera une augmentation proportionnelle de la demande en termes de place de stationnement. »

=> **DONC ENCORE MOINS de PLACE** qu'actuellement ! **POURTANT IL EN FAUDRAIT PLUS.**

page 20- « Toutefois, bien que le projet et la réorganisation du parking provoquera une faible baisse du nombre de places de stationnement, passant de 41 places aujourd'hui à 37 à l'issue des opérations, il existe une offre de stationnement publique relativement importante, avec 189 places à proximité dans un rayon de 300 mètres »

=> **Ces autres parkings NE COMPENSERONT PAS les places manquantes:** (souvent plein comme ceux de la mairie ou de l'église, ou inadapté comme celui de l'école)

page 21- « Une zone bleue sera également marquée sur une partie du parking créée par la commune de manière à impulser un roulement. »

=> **IMPACT sur le parking à la journée pour les commerçants, les résidents ... ?**

page 22- « Lors de la phase travaux le parking sera fermé aux utilisateurs, il sera possible de stationner sur les parkings existants à proximité du site de projet [...] dans un rayon de 300 mètres). l'incidence sur le stationnement lors de la phase travaux sera faible, surtout si l'on tient compte du fait que le parking actuel n'est que très peu utilisé et très rarement complet. »

=> **FAUX ! Nous contestons fortement cette affirmation.**



M. et Mme PERRIN résidents
au 26 allée des Cèdres - VOURLES.

[Signature]
ATTENTION *[Signature]*

LE DOSSIER SERA CLOS le 28 SEPTEMBRE !!!!

Vous pouvez transmettre vos remarques lors des permanences du commissaire enquêteur en mairie

Lundi 28 septembre de 14h00 à 17h00

- Par voie électronique à l'adresse suivante : contact@vourles.fr
- Par courrier adressé en mairie : 26, rue Bertrange Imeldange - 69390 Vourles Ou bien en mairie à l'attention de M. le commissaire enquêteur

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 28 septembre 2020 09:03
À: 'MAXIME FICHET'
Cc: T. DILLESEGER; C. STARON
Objet: TR: ENQUETE PUBLIQUE

De : Claire Gilardone Pangaud <clairegilardone@gmail.com>
Envoyé : vendredi 25 septembre 2020 20:14
À : contact@vourles.fr
Objet : ENQUETE PUBLIQUE

A titre personnel, je trouve aberrant de supprimer ce parking pendant la durée des travaux de la résidence sénior. Ce dernier avait été fait en 2010 suite à la suppression de places de parking sur la place Antoine DUCLAUX. Il est dit que ce parking est presque inutilisé, c'est faux, il est presque constamment plein. As t'on pensé aux commerces, praticiens paramédicaux ... qui reçoivent des clients, patients, qui ne pourront plus stationner à proximité étant donné que les parkings de la Mairie et de l'Église sont saturés, le parking de l'école n'est pas une solution. Il faut conserver au moins une partie de ce parking pendant la durée des travaux ou en faire un temporaire. Le parking n'a pas vocation d'être une aire de stockage de matériaux. Voulez vous tuer l'économie du centre du village ?

Claire GILARDONE PANGAUD
18, rue de Champemin

Provenance : [Courrier](#) pour Windows 10



Garanti sans virus. www.avast.com

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 28 septembre 2020 09:02
À: 'MAXIME FICHET'
Cc: C. STARON; T. DILLESEGER
Objet: TR: Parking rue Louis VERNAY

De : Chantal MARTIN - RII <chantal.martin@riieurl.fr>

Envoyé : samedi 26 septembre 2020 09:19

À : contact@vourles.fr

Objet : Parking rue Louis VERNAY

A l'attention Madame ou Monsieur l'enquêteur,

Bonjour,

Nous résidons depuis 28 ans au 6 allée des cèdres soit dans l'impasse qui débute rue Louis Vernay en face du parking du même nom.

6 autres familles résident dans cette impasse. Les voitures de ces résidents sont principalement garées dans cette impasse.

Depuis quelques temps, nous constatons une recrudescence de non résidents qui garent leur voiture au début de cette impasse rendant son accès des plus difficiles notamment en arrivant de la rue Louis VERNAY.

Nous craignons que la fermeture du parking lors des travaux et la diminution ensuite du nombre de places accentuent ce phénomène occasionnant des tensions et des débordements non souhaitables et non souhaités.

Nous sollicitons donc la Mairie pour la mise en place d'une **borne escamotable ou une barrière spécifique aux résidents de l'allée des cèdres.**

Nous vous remercions de prendre en compte notre demande et nous tenir informé de la suite donnée à celle-ci.

Cordialement

Chantal MARTIN PORTAL.

TEL: 06 13 24 48 81.

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 28 septembre 2020 09:01
À: 'MAXIME FICHET'
Cc: C. STARON; T. DILLESEGER
Objet: TR: observations pour enquete publique

De : annick maltaverne <amaltaverne@yahoo.fr>
Envoyé : samedi 26 septembre 2020 18:06
À : contact@vourles.fr
Objet : observations pour enquete publique

Monsieur Le Commissaire Enquêteur

J'habite au 1 Allée des Cèdres donc en face du futur projet de la Résidence Séniors
23 rue L.Vernay.

Je pense que la fermeture des places actuelles de parking pendant les travaux et la diminution au long cours du nombre de places ,vont avoir de fâcheuses conséquences. En effet, certaines personnes vont venir se garer dans l'allée ce qui va entraîner des difficultés de circulation jusqu'au bout de l'allée car l'allée est très étroite. Il faut absolument prévoir une limitation d'entrée avec la pose de plots escamotables et ainsi réserver le passage aux résidents de l'allée.

Merci pour votre compréhension.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Mme Annick MALTAVERNE
1 Allée des Cèdres
69390-VOURLES

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 28 septembre 2020 09:01
À: 'MAXIME FICHET'
Cc: T. DILLESEGER; C. STARON
Objet: TR: à l'attention de Mr le commissaire enquêteur/déclassement des parcelles AL149,150,299

De : Sandrine Rosse <sandrine.rosse@gmail.com>
Envoyé : samedi 26 septembre 2020 10:56
À : contact@vourles.fr
Objet : à l'attention de Mr le commissaire enquêteur/déclassement des parcelles AL149,150,299

Madame, monsieur

J'ai appris avec stupeur que le parking public situé sur les parcelles AL 149,150,299 faisait l'objet d'une demande de déclassement.

Ce parking est très utile pour la vie commerçante de Vourles, le parking de l'Eglise est en effet souvent saturé et donc je suis la première à aller me garer sur celui-ci lorsque je veux faire des courses auprès des commerçants vourlois en rentrant le soir. Sans ce parking, je pense que je ferai comme beaucoup : je choisirai la solution de facilité avec Auchan.

A l'heure où beaucoup parlent de la fermeture des commerces de proximité et donc de la mort des villages, prendre la décision de supprimer ce parking très pratique me paraît être une aberration pour la vie de Vourles. Lors des manifestations locales, telles que fête du village... il a également son utilité.

Vous souhaitant bonne lecture de courriel, j'essaierai d'être présente lundi après midi.
Sandrine Rosse
31 chemin de montbel
69390 Vourles

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 28 septembre 2020 10:24
À: 'MAXIME FICHET'
Cc: C. STARON; T. DILLENSEGER
Objet: TR: Enquête déclassement par anticipation parking Louis Verney à l'attention de M. le commissaire enquêteur

De : Aude MARTIN <aude.martin9@orange.fr>
Envoyé : lundi 28 septembre 2020 09:35
À : contact@vourles.fr
Objet : Enquête déclassement par anticipation parking Louis Verney à l'attention de M. le commissaire enquêteur

Aude Martin Ailloud

2 allée des Cytises

Vourles

Monsieur,

Je me permets de vous apporter mon point de vue concernant les nouveaux aménagement prévus concernant le parking Louis Verney. En effet il est indiqué à plusieurs reprises dans le dossier d'enquête que l'offre de parking environnante permettrait de compenser la fermeture dans un premier temps puis la réduction "légère" du nombre de place dans un deuxième temps. Je ne suis pas d'accord avec ce point de vue. En effet nous utilisons, mes parents et moi (nous vivons ensemble) plusieurs fois par semaine ce parking pour faire nos courses dans les commerces du village. Le parking de l'église est fréquemment plein celui rue de Verdun aussi il ne nous reste plus que celui rue Louis Verney. Nous n'utilisons pas les autres parkings qui sont plus loin. En général nous faisons nos achats soit avant soit après un trajet scolaire et nous sommes donc limité dans le temps quelques minutes de plus ne vous semble peut-être pas problématique mais dans ce cas cela l'est. De plus quand nous allons à la pharmacie c'est que nous sommes malades donc pas en état de faire de grand trajet. Penser que nous allons changer nos comportements pendant quelques mois voir plus ne me parait pas envisageable. Il nous est beaucoup plus facile de faire nos achats dans la galerie d'Auchan ou de les regrouper en allant à Brignais quand nous nous rendons à la poste. J'ai bien peur que vos projets ne nous incite à délocaliser nos achats.

Je voudrais préciser en tant que parent d'élève à l'école Girard Desargues que ce parking est systématiquement trop petit au moment des horaires scolaires certains utilisant ce parking pour un usage autre que le dépôt ou la récupération d'enfant alors si vous nous rajouter encore d'autres usagers qui bloqueront des places cela ne va rien arranger. Pour information il n'est pas rare de voir des personnes 20

min avant les horaires de sortie venir s'y garer afin d'avoir une place. De plus ceux qui viennent en voiture dans le centre sont soit trop loin soit font un détour avant de rentrer chez eux ou de partir travailler il n'y a pas de grands intérêt de se garer plus loin. De plus le parking de la mairie est lui aussi sollicité en fonction des horaires et ne présente pas tant de place libre que vous semblez le penser.

J'ai peur que votre projet ne provoque une forte baisse d'affluence au niveau de nos commerçants durant la fermeture du parking. Vous notez aussi la présence de locaux médicaux dans le projet qui vont forcément augmenter l'utilisation du parking. Je ne vois pas comment la réduction du nombre de place va pouvoir gérer la situation. Quand aux places de parking locatives pensez-vous sincèrement que beaucoup de personne pouvant se garer gratuitement vont se tourner vers une place en location payante?

En espérant que nos commerçants ne soient pas les grands perdants de se projet.

Cordialement

Aude Martin-Ailloud

L'Association des Parents d'Elèves de l'école Girard DESARGUES, souhaiterait que pendant la durée des travaux de la résidence séniors vous décidiez de la création d'un parking temporaire ou de laisser une partie stationnable sur le parking rue Louis VERNAY car celui de l'école ne peut absorber tout ou partie de celui-ci.

Les parkings du centre de Vourles sont presque constamment occupés, y compris celui de la rue Louis VERNAY. Les automobilistes viendront se garer sur le parking de l'école et celui-ci sera saturé. Les parents accompagnant leurs enfants à l'école ainsi que tous les instituteurs, personnels de la crèche et de l'école, intervenants n'auront plus de stationnement, les enfants seront donc de ce fait moins en sécurité car il y a aura plus de stationnement gênant.

Claire Gilardone Pangaud
Vice Présidente de l'APE Girard DESARGUES

29/09/2020 d'avis en mon nom même
f

De: contact@vourles.fr
Envoyé: lundi 28 septembre 2020 16:08
À: 'MAXIME FICHET'
Cc: T. DILLENSEGER; C. STARON
Objet: TR: Enquête publique

-----Message d'origine-----

De : Monique TAYOL <monique.tayol@wanadoo.fr> Envoyé : lundi 28 septembre 2020 14:40 À : contact@vourles.fr
Objet : Enquête publique

Monsieur le commissaire enquêteur

Nous sommes très surpris que l'on puisse construire un bâtiment de 11m de haut (pour une résidence seniors) à la place d'un parking central très utilisé tant par la population que par les commerçants Ce bâtiment va engendrer des nuisances aux riverains en les privant d'un écran de verdure, de la lumière du soleil dans leur propriété La proximité de cet immeuble supprime toute intimité et tranquillité . En effet les fenêtres de la maison de retraite plongent directement sur la maison du 4 impasse du puits et dans les parties extérieures du 19 et 21 rue Louis Vernay
Espérant que vous tiendrez compte de nos observations et de celles des autres riverains Cordialement Famille Guy et Thierry Tayol

Envoyé de mon iPad

De: contact@vourles.fr
Envoyé: mardi 29 septembre 2020 09:12
À: 'MAXIME FICHET'
Cc: T. DILLESEGER; C. STARON
Objet: TR: Avis enquête publique

De : Fabrice Mauvieux <fabmauv.fm@gmail.com>

Envoyé : lundi 28 septembre 2020 16:55

À : contact@vourles.fr

Objet : Avis enquête publique

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je fais suite à l'entretien de ce jour où nous avons pu faire part de notre inquiétude sur la suppression des places de parking. Il est intolérable de lire que ce parking public n'est que très peu investi.

Celui ci est, comme de nombreuses photos le démontrent, souvent plein. Le deficit de 10 places va sans aucun doute exacerber la pénurie de places d'autant que le flux va augmenter en raison de l'activité médicale en projet.

Cordialement

Fabrice Mauvieux